



DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N°84/2021

Date de convocation : 20/07/2021

Conseillers en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 32

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 juillet 2021 – 18h30

Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : **Monsieur Julien PORTIER**

**Objet : DESIGNATION D'UN NOUVEAU TITULAIRE ET SUPPLEANT AU
SCOT**

MEMBRE(S) PRESENT(S) :

BOURNE Hervé	DALEX Jacques	JOSSERAND Stéphanie	PORTIER Julien
BRACHET Marc	DENAMBRIDE Julie	LITTOZ Lucie	PRUD'HOMME Philippe
BRASSOUD Martine	DUMONT-THIOLLIERE Christine	LUCIANI Michel	SCHERMA Sébastien
BRUNET André	FERNANDEZ Sophie	MILLET-URSIN Marc	STRAPPAZZON Philippe
CHAPPET Philippe	GAILLARD Claude	PAGET Marc	TREMBLAY-GUETTET Jeannie
COUTIN Michel	GONZALES Florence	PETIT Monique	VIGNIER Georges
CREPEL Yves	GOURDIN Margaret	PONTHIEU Eric	

MEMBRE(S) EXCUSE(S) :

Anne-Marie BERNARD pouvoir Philippe PRUD'HOMME Charline MAURICE pouvoir à Yves CREPEL	David DUNAND-CHATELLET pouvoir à Martine BRASSOUD BALMONT Nicolas	Laure LEMBERT pouvoir à Sébastien SCHERMA	Michèle DOMENGE-CHENAL pouvoir à Lucie LITTOZ
--	---	--	--

EXPOSE

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que suite à la démission de Monsieur Michel COUTIN il convient de procéder à son remplacement au sein du SCOT.

Il rappelle la composition actuelle suivant délibération n° 72/2020 du 23 juillet 2020 :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1- Jacques DALEX	1- Marc BRACHET
2- Jeanne TREMBLAY-GUETTET	2- Michèle DOMENGE-CHENAL
3- Marc PAGET	3- Hervé BOURNE
4- Michel COUTIN	4- Philippe CHAPPET
5- Sébastien SCHERMA	5- Michel LUCIANI

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Délibérante de désigner un nouveau titulaire et un nouveau suppléant.

Sont proposés :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1- Jacques DALEX	1- Marc BRACHET
2- Jeanne TREMBLAY-GUETTET	2- Michèle DOMENGE-CHENAL
3- Marc PAGET	3- CHAPPET Philippe
4- Philippe CHAPPET	4- Lucie LITTOZ
5- Sébastien SCHERMA	5- Michel LUCIANI

Il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver la désignation des nouveaux délégués au SCOT

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si cette désignation peut se faire à main levée.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Accepte le vote à main levée
- Désigne Monsieur Philippe CHAPPET délégué titulaire et Madame Lucie LITTOZ déléguée suppléante

Résultat du vote :

Votants : 32 Abstention : 0 Exprimés : 32
 Pour : 32 Contre : 0

Délibération rendue exécutoire le :
 Affichage le :

Copie(s) interne(s) :



FAVERGES-SEYTHENEX, le 29 JUL. 2021

Le Président,
 M. Jacques DALEX

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.